

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 34 (1963)
Heft: 5

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le budget de 1963 de la Confédération... — Le budget financier de 1963 de la Confédération accuse un excédent des recettes de 37 millions de francs (dépenses = 3849 millions de francs, recettes = 3886 millions de francs) et le budget des variations de la fortune un excédent des revenus de 345 millions de francs (charges = 344 millions de francs, revenus = 689 millions de francs). Ces deux budgets constituent ensemble le budget général qui se solde ainsi par un boni de 382 millions de francs.

... et celui des Chemins de fer fédéraux. — Le budget de 1963 prévoit des dépenses nettes de construction pour 309,1 millions de francs, dont 21 millions de francs à la charge du compte d'exploitation et 288,1 millions de francs à celle du compte des immobilisations. En plus de l'amélioration pour 192,9 millions de francs apportée aux immeubles et installations, la modernisation et l'accroissement du parc des véhicules nécessitera 118,7 millions de francs, c'est-à-dire d'un tiers du budget de construction.

En ce qui concerne le compte d'exploitation, les produits sont estimés à 1209,4 millions de francs et les charges à 923,4 millions de francs, l'excédent présumé des produits étant ainsi de 286 millions de francs. Quant au budget du compte de profits et pertes, il accuse, avec 317,5 millions de francs de produits et 292,7 millions de francs de charges, un bénéfice net de 24,8 millions de francs.

Nouveautés techniques horlogères. — Une montre électronique à transistor a été mise au point par le service technique d'Ebauches S.A. Pour la première fois en Suisse, une montre-bracelet « transistorisée », c'est-à-dire sans contact, a obtenu un bulletin officiel de chronomètre avec mention. La mise au point, en outre, d'une pendulette électronique est très avancée.

— Le département « semiconducteur » a poursuivi ses recherches dans la fabrication du transistor au silicium. Le transistor étant également l'un des éléments de base pour les besoins de l'automatisation, une section spéciale a entrepris des essais systématiques avec application à la technique des machines.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :
IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 10.— Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.